



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **L'INREST RÉCOLTE 4,5 M\$ POUR LE PROJET ENVIRO-ACTIONS AU PORT DE SEPT-ÎLES**

**SEPT-ÎLES, le 10 MARS 2022** – L'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) et le Port de Sept-Îles sont très heureux d'annoncer conjointement l'appui du gouvernement du Québec à la hauteur de 1,998 M\$ pour l'implantation de la zone pilote principale de développement et de démonstration du modèle Enviro-Actions<sup>MC</sup> dans la baie de Sept-Îles.

Ce projet totalisant près de 4,5 M\$ recevra également une contribution financière importante du Port de Sept-Îles de 2,5 M\$ afin d'assurer son déploiement durant les cinq prochaines années. Ces investissements majeurs pour la préservation de l'écosystème de la zone industrialo-portuaire (IP) de Sept-Îles sont rendus possibles grâce à la Stratégie maritime du gouvernement du Québec « Avantage Saint-Laurent » qui souhaite parmi ses nombreux objectifs, garantir une navigation respectueuse des écosystèmes sur le fleuve, et d'y établir un corridor économique intelligent.

Le projet pilote Enviro-Actions<sup>MC</sup> permettra d'adapter le savoir-faire et les outils développés avec la mise sur pied en 2013 de l'Observatoire de veille environnemental de la baie de Sept-Îles pour que son application puisse être possible pour d'autres zones IP du Québec. Dans les faits, ce projet innovateur combine l'expertise et la technologie de pointe afin d'évaluer la qualité de l'environnement et d'intégrer des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et du changement climatique par le biais d'outils de suivi en temps quasi réel afin de détecter de façon préventive de potentielles contaminations environnementales et d'adopter rapidement des mesures de rectification.

« Avec Avantage Saint-Laurent, nous visons à faire de nos voies navigables un espace connecté, organisé et cohérent. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir l'INREST dans la mise en œuvre d'Enviro-Actions. Ce projet précurseur et riche de possibilités fera du fleuve et du Saguenay un corridor concurrentiel majeur et propice à la croissance de notre économie bleue. »

*Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal*

« Par ses opérations et sa position stratégique, le port de Sept-Îles est un acteur clé du réseau portuaire du Québec et de l'Est du Canada. La présence d'un système de captage de données dans la zone portuaire lui permettra de se distinguer et de continuer son évolution axée sur le développement durable. Ce système est un réel atout pour notre région et la préservation de ses milieux naturels. C'est un grand bonheur pour moi que notre gouvernement contribue au maintien de l'écosystème maritime de la Côte-Nord. »

*Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable des régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

« Au cours des dernières années, l'INREST a su démontrer sa capacité à diriger et à réaliser des projets innovateurs d'envergure et a reçu un appui précieux du gouvernement du Québec, du Port de Sept-Îles et du milieu, lui permettant aujourd'hui de se positionner, ainsi que sa division le Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP), comme un acteur clé au niveau provincial et national, dans la préservation des écosystèmes en zone portuaire et industrielle. Le gouvernement du Québec et le Port de Sept-Îles sont des partenaires clés pour l'INREST, et confirment à nouveau leur volonté ainsi que leur engagement à prioriser la préservation de l'environnement dans un développement durable. »

*Dre Julie Carrière, directrice générale, INREST-CEIP*

« La mise sur pied par le Port et l'INREST en 2013, de l'Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles, le premier du genre sur le Saint-Laurent, aura été précurseur au développement de ce modèle novateur, et atteste du leadership régional pour la protection de ses écosystèmes marins. Le Port est donc fier de contribuer majoritairement dans le projet de l'implantation d'Enviro-Actions permettant à notre zone industrialo-portuaire de figurer parmi les leaders en matière d'instrumentalisation et le développement d'outils de gestion pour la veille environnementale des précieux écosystèmes des zones côtières et portuaires du Québec. »

*Pierre D. Gagnon, président-directeur général du Port de Sept-Îles.*

La mise en place du modèle Enviro-Actions<sup>MC</sup> en zones IP permettra entre autres de :

- Mesurer et suivre en temps quasi réel plusieurs données sur la qualité de l'eau, de l'air ainsi que de l'environnement sonore des écosystèmes en zones IP ;
- Mettre en place un système d'alertes environnementales destinées aux gestionnaires en zones IP visant à accroître la réactivité avant qu'un incident ne survienne (mode prévention) ;
- Mieux outiller l'ensemble des administrations portuaires et des gestionnaires en zones IP dans la mesure des effets de leurs activités sur l'environnement ainsi que dans la prise de décisions, incluant la gestion environnementale de la zone IP, tout en répondant aux attentes et aux préoccupations du milieu ;
- Recueillir des données crédibles et actualisées ayant une neutralité scientifique favorisant une acceptabilité sociale ;
- Fournir une meilleure compréhension des impacts environnementaux présents et de l'évolution de ces impacts dans le futur permettant ainsi d'identifier des enjeux et des solutions de préservation des écosystèmes dans un développement durable ;
- Mesurer les résultats des efforts de conservation et d'amélioration environnementale dans la zone IP.
- D'intégrer la gestion des données selon des approches novatrices de « big data » et « d'intelligence artificielle » afin de faire de l'analyse tendancielle ou prédictive, dresser des profils, anticiper des risques et suivre des phénomènes en temps quasi réel.

## À PROPOS DU PORT DE SEPT-ÎLES

Disposant d'installations diversifiées et efficaces, le Port de Sept-Îles est le plus important port minéralier en Amérique du Nord avec un volume anticipé de près de 40 millions de tonnes en 2022. Il est également reconnu comme le plus important terminal portuaire de l'industrie de l'aluminium primaire des Amériques pour son volume d'activités. La présence des infrastructures portuaires de Sept-Îles joue un rôle vital et stratégique en support de l'économie de l'est du Canada. Pionnier sur le Saint-Laurent avec l'implantation du premier observatoire de veille environnementale de son écosystème marin, le développement durable est bien ancré dans ses valeurs et ses actions.

## À PROPOS DE L'INREST/CEIP

L'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) est un organisme à but non lucratif qui s'intéresse aux questions environnementales et de santé au travail. L'INREST s'est démarqué sur la scène internationale par l'implantation du plus important observatoire environnemental en zone industrialo-portuaire pour la préservation des écosystèmes marins au Québec, ainsi que par la création du Centre d'Expertise industrialo-portuaire (CEIP), division de l'INREST. Le CEIP division de l'INREST, a comme projet phare l'implantation d'observatoires environnementaux et l'instrumentalisation du territoire maritime du Québec dans un but de conservation des écosystèmes dans l'ensemble des zones portuaires et industrielles du territoire, incluant la collecte de données en direct et l'émission d'Enviro-Alertes<sup>MC</sup> tel que dicté par le modèle de gestion préventive « Enviro-Actions<sup>MC</sup> ».

- 30 -

### Source :

Patsy Keays, directrice, Affaires corporatives  
& secrétaire corporatif  
Port de Sept-Îles  
418 961-1235  
[pkeays@portsi.com](mailto:pkeays@portsi.com)

Kim Doiron, directrice adjointe  
INREST  
418 732-4405  
[kim@inrest.ca](mailto:kim@inrest.ca)